



L'activité de course de tacots a pour objectifs de favoriser la relation père et enfant, l'apprentissage par son idole, l'amusement, le développement, le plaisir de se voir comme conducteur, la créativité des jeunes et parents envers la municipalité et celles des environs. C'est un événement à caractère familial et festif. Les règles sont faites pour la participation. La compétition doit être équitable et sécuritaire.

Tout le monde aura l'obligation de se souvenir des objectifs, tous les participants devront respecter les règles. Les règles servent de guide et n'assure pas qu'il n'y aurait pas de blessures pouvant survenir aux coureurs, responsables de courses, spectateurs ou autres lors de la tenue de l'événement.

Règles générales

Les règles suivantes visent plus précisément les normes de construction des tacots et les règles générales du déroulement des courses. Elles sont établies en fonction d'établir des guides qui favoriseront l'équité entre les participants tout en permettant un bon déroulement des activités le jour de la course. Ces règles sont valides pour toutes les classes et le non-respect d'une d'entre elles peut entraîner une disqualification et l'interdiction de participer à la course.

1. Les participants doivent être âgés de 7 à 11 ans pour la classe Junior, de 12 à 17 ans pour la classe Intermédiaire et de 18 et plus pour la classe Adulte.
2. La présence d'un adulte responsable pour chaque participant mineur est obligatoire pendant toute la durée de l'activité. (Signataire du formulaire d'inscription)
3. Un tirage au sort détermine l'ordre des descentes.
4. Deux participants peuvent conduire le même tacot. En autant qu'ils soient inscrits et qu'ils respectent les limites de poids.
5. Un participant ne peut pas courir dans deux tacots différents de la même classe.
6. Le tacot doit être propulsé par la gravité seulement. Aucun moyen de propulsion supplémentaire ne sera accepté.
7. Le tacot doit se déplacer sur 4 roues d'un diamètre maximum de 20 pour toutes les classes (mesuré à l'extérieur du pneu). Aussi les 4 roues doivent toucher le sol en tout temps.
8. Les dimensions du tacot et la disposition des roues doivent permettre de placer le véhicule sur une rampe de lancement d'une dimension de 48 po X 96 po sans qu'aucune partie du véhicule ne dépasse cet encombrement et que les quatre roues soient bien en contact avec la rampe. Pour ce faire, le tacot ne doit pas excéder 36 po de largeur incluant les roues par 84 po de longueur, pour un maximum de 175 IBS à vide

9. L'habitacle du pilote doit être pourvu d'un plancher complètement fermé et doit dégager le sol d'au moins 3po. (Ne pas trop éloigner les roues de l'avant pour éviter le contact du nez au sol lors du lancement) le port de la ceinture de sécurité est conseiller
10. Dans le cas où c'est possible un anneau d'arrimage de 2 pouces doit être solidement fixé à l'avant de l'habitacle pour permettre le remorquage au haut de la pente.
11. Pendant la descente, le tacot ne doit jamais dépasser la ligne centrale entre les deux corridors. S'il y a contact entre les deux tacots, le coureur qui aura initié le contact pourrait être automatiquement éliminé.



Règles de sécurité



1. Le port du casque protecteur est OBLIGATOIRE. Le casque doit être bien attaché en dessous du menton (bien ajusté lors de l'inspection et de la course)
2. Le coureur doit porter des vêtements sécuritaires afin de ne pas entraver la conduite de sa voiture.
3. Les pare-brise en verre ou plexiglas ou autre plastique sont interdits. Sous réserve de l'approbation par le directeur de course les pare-brise de matière sécuritaire sont acceptés.
4. Aucun verre n'est permis sauf la fibre de verre.
5. Les miroirs ne sont pas permis.
6. Le recouvrement de métal (tôle) est interdit.
7. Le système de direction doit être muni obligatoirement d'un volant d'une largeur minimale de 6 pouces. La conduite par deux cordes sans volant est interdite.
8. Les câbles d'acier doivent être bien attachés avec deux serres câble à chaque extrémité et des tendeurs solides maintiennent les câbles avec une bonne tension.
9. Les roues doivent avoir une bande de roulement avec adhérence.
10. Les roues ne doivent pas avoir plus d'un demi-pouce de débattement en avant et un demi-pouce de débattement en arrière. Total un pouce. Pour les voitures n'ayant pas d'essieu transversal, celle-ci ne devra après avoir parcouru 10 pieds pouvoir virer plus de 2 pieds.
11. Le diamètre maximal des roues est de 20 pouces.
12. Les poids ajoutés à la voiture doivent être fixés solidement avec un boulon de 5/16 de pouce minimum.
13. Toutes les composantes de la voiture doivent être solidement fixées. Rien ne doit pouvoir bouger en cas de pertes de contrôle ou d'impacts.
14. Toute voiture doit être munie d'un système de freinage efficace et sécuritaire, lui permettant d'arrêter rapidement et sans perte de contrôle.
15. Un dégagement de 7 pouces minimum est requis devant le visage du conducteur. Un revêtement souple tel que le néoprène ou du tissu est permis afin de fermer l'orifice.
16. La course est ouverte aux jeunes âgées de plus de 7 ans le jour de la course. Le responsable de la course se réserve le droit d'accepter des exceptions.
17. Chaque personne présente, tant les coureurs que les parents accompagnateurs doivent en tout temps garder le respect avec chacun.

Classes



JUNIOR

- 7 à 11 ans
- Présence d'un adulte responsable obligatoire pendant toute la durée de l'activité. (Signataire du formulaire d'inscription)

INTERMÉDIAIRE

- 12 à 17 ans
- Présence d'un adulte responsable obligatoire pendant toute la durée de l'activité. (Signataire du formulaire d'inscription)

ADULTE

Prix pour le gagnant de chaque catégorie

Formulaire d'inscription

Date limite d'inscription : 14 août 2020

Horaire de la journée

12 h à 13 h Inscription des boîtes à savon
Début des compétitions à 13 h
Remise des prix et bourses 17 h

Classe

Junior

Intermédiaire

Adulte

Nombre de participant sur ce
tacot :

Participant # 1

Nom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Date de naissance :

Âge :

Téléphone :

Courriel :

Participant # 2

Nom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Date de naissance :

Âge :

Téléphone :

Courriel :

Frais

Les frais d'inscription sont de **10 \$** par participant pour toutes les classes. L'inscription est payable par chèque à l'ordre de Les fêtes du 125^e de Sainte-Christine-d'Auvergne ou en argent comptant.

Section réservé au comité organisateur

Participants à recevoir Payé Chèque Argent comptant

**Retourner le formulaire d'inscription accompagné du paiement avant le 19 août 2020
au soin de Jolaine Tousignant au 80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne.**

Déclaration et décharges

En signant ce formulaire d'inscription, le participant ainsi que son parent (si le participant est mineur) acceptent les clauses et dégagent la municipalité de Sainte-Christine-d 'Auvergne, le comité organisateur de la course ainsi que tous les commanditaires et/ou collaborateurs de toutes responsabilités découlant d'un accident.

Le participant ainsi que son parent (si le participant est mineur) :

- déclare(nt) avoir pris connaissance des présentes ainsi que de toute la documentation relative à l'activité, incluant toutes les règles de l'activité,
- est (sont) également conscient(s) des risques inhérents à l'activité,
- accepte(nt) la prise de photos ainsi que les publications de celles-ci dans les différents médias, sites internet et réseaux sociaux,
- accepte que le nom des participants ainsi que les résultats des courses soient publiées sur la page Facebook de la municipalité ainsi que sur le site internet de la municipalité de Sainte-Christine-d 'Auvergne, ainsi que sur les réseaux sociaux des Fêtes du 125^e.

Signature du participant #1

Signature du participant # 2

Signature du parent répondant

Signature du parent répondant

Autorisation parentale participant # 1

Je déclare avoir pris connaissance de toute la documentation ainsi que des décharges reliées à l'activité et j'autorise mon (mes) enfant(s) à prendre part à l'activité.

Signature du parent répondant

Autorisation parentale participant # 2

Je déclare avoir pris connaissance de toute la documentation ainsi que des décharges reliées à l'activité et j'autorise mon (mes) enfant(s) à prendre part à l'activité.

Signature du parent répondant